

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

---

# DISCOURS

PRONONCÉS A LA

SÉANCE TENUE DANS LA SALLE DE L'AULA

LE SAMEDI 23 JANVIER 1904

POUR LA

DÉLIVRANCE DES PRIX UNIVERSITAIRES



GENÈVE  
IMPRIMERIE W. KÜNDIG & FILS

—  
1904

# RAPPORT DU RECTEUR

POUR L'ANNÉE 1903

PAR

**M. le Prof. Adolphe D'ESPINE.**

---

L'année 1903 a été bonne pour notre Haute Ecole, qui vient de terminer sa trentième année depuis sa transformation en Université. La sève vigoureuse qui monte dans ce jeune rejeton de la vieille Académie de Calvin, prépare pour l'avenir une belle frondaison.

Comme l'année dernière, l'Université n'a eu à déplorer la mort d'aucun de ses professeurs.

Quelques congés ont été accordés pour des causes diverses.

M. le professeur Borgeaud, le savant historien de notre Académie, consacre le congé partiel qu'il a obtenu pendant le semestre actuel à rédiger le second volume de l'Académie de Calvin, qui est impatiemment attendu.

M. le professeur Jacques-L. Reverdin a dû interrompre son cours pendant trois mois pour cause de maladie. Il a été remplacé au semestre d'hiver par M. le Dr Bergalonne et au semestre d'été par M. le professeur Auguste Reverdin. Nous sommes heureux de constater que notre illustre collègue est entièrement rétabli.

Pour la même raison, M. le professeur Emile Redard a obtenu un congé qui s'est étendu de janvier à juillet dernier. Il a été remplacé par M. le professeur Ferdinand de Saussure et par M. Flegenheimer.

M. le professeur Redard qui avait repris courageusement son cours l'automne dernier, a été malheureusement obligé de l'interrompre de nouveau au nouvel-an. Il sera remplacé jusqu'à

la fin du semestre d'été par M. le professeur de Saussure et M. Alfred Dufour.

M. le professeur Edouard Naville a eu un congé de deux mois pour faire un voyage d'exploration archéologique en Egypte et M. le professeur Charles Sarasin de six semaines pour service militaire; nos deux collègues n'ont pas eu besoin d'être remplacés, grâce aux heures supplémentaires qu'ils ont données à leur retour.

Nous passerons rapidement en revue les changements survenus dans nos diverses Facultés en commençant par la *Faculté de Droit*.

Le congé de trois ans accordé à M. le professeur Bridel pour enseigner le droit à l'Université de Tokio expirait en octobre dernier. L'Université, à son grand regret, n'a pu lui en accorder la prolongation et M. Bridel a envoyé sa démission pour continuer son enseignement au Japon. Le Conseil d'Etat l'a acceptée avec honneur et remerciements pour les services rendus et a conféré à M. Bridel le titre de professeur honoraire.

La démission de M. le professeur Bridel a nécessité à la Faculté de Droit un remaniement dans la distribution des matières d'enseignement. Sur la demande de la Faculté et du Sénat, le Conseil d'Etat a décidé de répartir comme suit l'enseignement du droit romain et de la législation comparée, du droit commercial et civil et du droit civil.

1) Une chaire ordinaire de droit privé romain et de législation civile comparée, qui a été confiée par le Conseil d'Etat à M. le professeur Paul Moriaud.

2) Une chaire ordinaire de droit commercial et civil, dont est chargé par le Conseil d'Etat M. le professeur Louis Rehfsou.

3) Une chaire ordinaire de droit civil. Le titulaire de cette chaire, qui sera nommé prochainement, sera chargé de l'enseignement du droit civil allemand<sup>1</sup>.

Il n'a été rien changé à la chaire de droit civil, occupée par M. le professeur Alfred Martin.

M. Roguin, professeur extraordinaire, arrivé au terme de son mandat, a été renommé pour une période de trois ans.

A la *Faculté des Sciences*, il n'y a eu aucun changement, sauf une modification du Règlement, relative au Doctorat ès sciences

<sup>1</sup> C'est M. Gottlieb Meumann, docteur en droit, qui a été nommé à cette chaire, le 5 février 1904.

physiques, qui pourra être postulé désormais avec la géologie, comme branche principale.

M. L. Massol, professeur extraordinaire de bactériologie, a été renommé pour une période de trois ans.

A la *Faculté des Lettres*, le développement pris par l'enseignement des sciences sociales a nécessité divers compléments. Après les travaux approfondis d'une commission présidée par M. le professeur Adrien Naville, il a été créé une nouvelle licence, la licence ès sciences politiques. Le règlement de la licence ès sciences sociales a été profondément remanié, ainsi que celui du Doctorat en Sociologie. Enfin, il a été fondé un Séminaire pour les Sciences Economiques.

A la *Faculté de médecine*, M. le Docteur Haltenhoff, professeur extraordinaire, a été nommé professeur ordinaire d'ophtalmologie théorique et pratique.

Les nouveaux *privat-docents* admis en 1903 à donner des cours à l'Université, sont au nombre de 17. Ce sont : A la Faculté des *Sciences*, MM. Carl, Bogdan, Micheli, Grintzesco, Bielicki, Decker, Joukowski et Bernoud; à la Faculté des *Lettres*, MM. Koslowski, Bovet et Séchchaye; à la Faculté de *Médecine*, MM. Radike, Huguenin, Bourdillon, Koenig, Collomb et Charles Julliard.

Nous constatons avec satisfaction que le nombre de nos élèves est resté sensiblement le même que l'année dernière. L'Université de Genève a reçu pour le semestre d'hiver 1903-1904 1203 inscriptions (1222 en 1902), parmi lesquelles on compte 887 étudiants réguliers (936 en 1902) et 316 auditeurs (286 en 1902).

Le nombre des diplômes délivrés a subi une légère diminution. Il a été de 137 en 1903 (149 en 1902), soit 53 baccalauréats, 23 licences, 14 diplômes de chimiste, 2 diplômes de pharmacien et 45 doctorats.

Le diplôme de docteur ès lettres *honoris causa* a été conféré sur la proposition de la Faculté des Lettres, à M. Louis Dufour-Vernes, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son entrée aux Archives de la République comme directeur. L'Université a tenu à reconnaître les services importants que M. Dufour a rendus à notre histoire nationale et aux historiens genevois, en classant nos Archives, ainsi qu'en publiant de nombreuses notices extraites de ce trésor qu'il a mis en valeur.

La *Société Académique* a droit comme par le passé à tous nos remerciements. Citons parmi ses dons à l'Université des installations importantes pour le laboratoire de chimie analytique, des allocations aux laboratoires de chimie biologique, d'hygiène, d'histologie et d'embryologie.

Elle a doté en outre la Salle Naville, salle universitaire à la Bibliothèque publique, du répertoire des fiches du Consilium bibliographicum de Zurich pour les sciences naturelles et biologiques et a fait l'acquisition de deux meubles de construction spéciale pour recevoir les fiches de ce répertoire, qui constituera ainsi un instrument de recherche de premier ordre.

Remercions aussi le *Comité de Patronage pour les étudiants étrangers* qui continue à rendre des services réels à l'Université, grâce au zèle infatigable de son secrétaire général, M. Edouard Revaclier.

Si nous passons maintenant aux relations extérieures de notre Université en 1903, j'indiquerai d'abord qu'elle s'est fait représenter au Congrès des sciences historiques à Rome par MM. les professeurs Seitz et Muret et au Congrès d'hygiène à Bruxelles par MM. les professeurs Cristiani et D'Espine.

L'Université a envoyé deux délégués, MM. les professeurs Chodat et Borgeaud, à Berne pour assister à l'inauguration solennelle des nouveaux bâtiments de l'Université les 3 et 4 juin derniers.

M. le professeur Charles-Eugène Guye a représenté l'Université au cinquantenaire de la fondation de l'Ecole d'ingénieurs, section de la Faculté des Sciences de l'Université de Lausanne, qui a été célébré les 19 et 20 décembre derniers.

Les compatriotes de notre collègue M. le professeur Græbe ont tenu à reconnaître les services éminents qu'il a rendus à la science et à l'industrie, en organisant en son honneur un jubilé à Cassel, à l'occasion de la réunion des naturalistes allemands. Notre Université s'est fait représenter à la « Graebe-Feier » par son Recteur et par deux délégués de la Faculté des Sciences, MM. Amé Pictet et Philippe Guye. M. le professeur Moissan a remis au jubilaire au nom de l'Académie des Sciences de Paris, la médaille Lavoisier en or.

Ajoutons que notre illustre collègue a décidé de consacrer le reliquat du fonds jubilaire qui lui a été remis par le Comité d'organisation à la fondation d'un prix universitaire, « le prix Græbe »

qui sera destiné à récompenser et à encourager les travaux scientifiques faits à l'Ecole de Chimie de Genève. Ce reliquat de 5400 fr. que M. Græbe a porté à 6000 fr., a été déposé par lui chez nos banquiers, MM. Ernest Pictet et C<sup>o</sup>. Qu'il veuille bien agréer l'expression de notre gratitude.

Je tiens à signaler encore une fête plus modeste et plus intime, donnée par la Faculté des Lettres pour célébrer les 30 ans de professorat de deux de ses membres, MM. les professeurs Wertheimer et Ritter, fête à laquelle le Recteur a été convié. Deux médailles très réussies ont été frappées à cette occasion et remises aux jubilaires par M. le doyen de la Faculté des Lettres.

Les liens qui nous unissent aux autres Universités suisses se sont resserrés cette année, grâce à l'initiative du Recteur de l'Université de Lausanne, M. le professeur Grenier. Les Recteurs des cinq Universités suisses et de l'Académie de Neuchâtel se sont rencontrés à Berne au mois de décembre pour se concerter sur l'opportunité d'une réunion annuelle de délégués qui aurait lieu chaque printemps, alternativement au siège d'une Université de langue allemande et de langue française.

Nous avons le ferme espoir que le projet de règlement élaboré à Berne sera ratifié par le Sénat de nos diverses Hautes Ecoles nationales et permettra d'étudier ainsi en commun des questions d'intérêt général, tout en respectant d'une façon absolue l'autonomie de chacune d'elles.

Je termine ce rapport d'une sécheresse toute administrative, en vous présentant une nouvelle corporation universitaire dont je suis heureux et fier d'avoir été le parrain.

Si ce n'est pas la première fois que nos séances solennelles sont embellies par les chants de nos étudiants, je tiens néanmoins à signaler que c'est en 1903 que le *Chœur universitaire* a pris la forme d'une institution permanente. Des répétitions ont eu lieu pendant toute l'année scolaire sous l'habile direction de M. le professeur Barblan et ont abouti à une belle audition donnée à l'Aula le 2 juillet dernier. En l'absence de notre collègue le professeur Borgeaud, retenu par un deuil de famille, le Recteur donna dans l'intervalle des chants une conférence sur *la naissance de l'Alma Mater et sur le Jubilé 350<sup>naire</sup>* que l'Université célébrera en 1909.

Le Sénat a décidé en outre qu'à partir de 1904, le 5 juin qui rappelle le glorieux jour où le premier Recteur Théodore de Bèze inaugura à Saint-Pierre la « Schola Genevensis », serait déclaré *Dies Academicus*. Nous comptons sur le Chœur universitaire pour égayer de ses chants la fête de famille que célébreront entre eux cette année, étudiants et professeurs.

Et maintenant la parole est au chœur universitaire.

---

*Messieurs les étudiants chantent le chœur « Soleil du Matin » de Weber, sous la direction de M. ●. Barblan.*